

Règlement intérieur et fiche de renseignements en cas d'urgence

Période et horaires

Les élèves sont accueillis à l'internat Chevreul Lestonnac du 4 juillet 2025 soir au 10 juillet 2025 inclus soit 5 nuits. Possibilité de prendre à la nuitée.

Dispositions financières.

Les frais de pension devront être acquittés au premier jour du stage.

Forfait par nuit et par personne: 21€

Petit-déjeuner 5€ par jour et par personne (gérés par EviDanse69)

Diner 8,50€ par jour et par personne (livrés chaque jour par notre traiteur)

Remplir la fiche «Inscription internat plus repas » et choisir le mode de règlement: en espèce, le premier jour du stage, par chèque à l'ordre: EviDanse69. Le règlement et l'inscription peuvent être envoyés:

EviDanse69

19, avenue Beauregard 69150 Décines ou par mail : evidanse69@gmail.com

Encadrement et surveillance

Les élèves mineurs seront encadrés durant toute la durée de l'hébergement par des adultes qui participent au stage et qui sont bénéficiaires de l'hébergement et cette année une responsable prendra la surveillance des mineurs. Le nombre d'adultes sera défini au prorata du nombre de mineurs à héberger. Lors des déplacements de l'internat au lieu du stage (C.L.B et collège Fromente) tous les mineurs seront accompagnés par les mêmes adultes. Les élèves mineurs devront se soumettre à l'autorité de l'adulte responsable. Des horaires communs à tous seront à respecter pour quitter l'internat le matin et s'y rendre le soir.

En cas d'accident:

personnes à prévenir en cas d'urgence de jour comme de nuit:

N°1: Nom, prénom, tél :

N°2 : Nom, prénom, tél:

Je certifie que moi-même/ mon enfant, n'est porteur d'aucune maladie ou allergie alimentaire ou médicamenteuse.

J'autorise EviDanse69 à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence.

Date et signature:

Responsabilité et assurance

Ce règlement intérieur doit être daté et signé par les parents des élèves mineurs occupant l'internat. Un état des lieux d'entrée et de sortie sera réalisé avant la prise de possession des chambres et à l'issue du stage. Toute dégradation matérielle constatée par la présidente d'EviDanse69 et le responsable de l'internat, sera facturée directement aux familles. Un bon de reconnaissance de dégradation sera signé par l'élève responsable. Une information sera donnée à l'internat Chevreul Lestonnac. La chambre et les sanitaires devront être rendus dans l'état dans lesquels ils étaient à l'arrivée. Du matériel de nettoyage sera mis à disposition: balai, éponge et produits. Vous certifiez avoir souscrit une assurance responsabilité civile individuelle pour votre enfant ou pour vous-même afin de prendre en charge un éventuel accident.

Date et signature :